



1. Vie associative

✿ LES INSTANCES STATUTAIRES

Des sujets prégnants ont animé les discussions en bureau cette année, tels que la réflexion sur **la transformation de l'offre**, les relations avec **l'ARS, la DDETSPP, la MDPH, le CREAI, l'ADSEA** (etc.), le projet de création de **la plateforme médico-sociale de Manosque**, mais également des sujets internes relatifs aux ressources humaines tels que **la crise des métiers du secteur médico-social**, l'attribution de la Prime Partage Valeur (PPV) (etc.), la réécriture du **projet associatif**, la relance de la **démarche qualité**, l'évolution de l'E.A Lou Jas, des dispositifs, services et établissements de l'association.

Le **Conseil d'Administration**, au cours de l'année 2022, a voté les comptes administratifs des ESSMS et services de l'association, mais également **le projet de création d'une plateforme de services médico-sociaux sur Manosque** en date du 05.07.2022 et la signature de son contrat VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) en date du 20.10.2022.

Le 24.04.2022, le CA a voté à l'unanimité la signature du **contrat d'engagement républicain**, dans le respect des principes nationaux de liberté, égalité, fraternité, appuyant ainsi les grandes valeurs de l'APA JH04.

LES REUNIONS ASSOCIATIVES ANNUELLES



16 SECRÉTARIATS

8 BUREAUX

4 CA (DONT 1 EXTRAORDINAIRE) ET 3 COMMISSIONS FINANCES

1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

83 ADHERENTS A L'ASSOCIATION



19 NOUVEAUX ADHERENTS

19 ADHERENTS ISSUS DES FAMILLES

16 ADHERENTS PROFESSIONNELS

1 DONNATEUR (FAMILLE EEAP)



ORGANIGRAMME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

12 Membres élus

Président

Mr Michel Morello

Vice-Président

Mr Christian Meunier

Vice-Président délégué

Mr Jean-Pierre Faurand

Secrétaires

Mme Jacqueline Avinens

Mme Geneviève Pélégrina

Trésorier

Mr Franck Frejon

Chargée de mission protection enfance

Mr Damien Scano

Autres membres

Mme Anne Amo

Mr Jacky Comte

Mme Renée Cresp

Mr Jacques Dalcant

Mr André Masini

Membres d'honneur

Mr Michel Paume

Membres de droit

Mr le directeur de la MSA

Mme la directrice de la CPAM

Mme la présidente du Conseil Départemental 04

Mme la directrice des solidarités CD 04

Mr le président de l'APA JH 05

Mme la directrice de la MDPH 04

Mr DDEN.Education Nationale

Représentants du C.S.E (Invités)



* USAGERS /CVS

Les **Conseils de la Vie Sociale (CVS)** des différents établissements ont été régulièrement réunis et ont permis d'aborder la vie quotidienne et leur fonctionnement en associant les jeunes et leurs familles.

* FEDERATION APAJH

L'association a reçu en juin 2022 le **conseil de vigilance** mandaté par la Fédération APAJH dont la mission se décline autour des objectifs suivants :

- Contrôler et valider la qualité des modalités d'accompagnement offerte aux usagers par les associations membre APAJH, ou de la Fédération ;
- Prévenir les dysfonctionnements affectant l'accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- Proposer des actions correctives au conseil d'administration fédéral.

Le conseil de vigilance s'est rendu sur l'ensemble des établissements et services de l'APAJH 04 et a donné lieu à un rapport positif avec quelques axes d'améliorations qui sont travaillés dans le cadre du nouveau projet associatif.

L'APAJH 04 a également participé au **congrès annuel de la Fédération** ainsi qu'à la conférence des territoires organisée en 2022 à GAP.

* REPRESENTATIONS ET PARTENARIATS

Dans le cadre de la vie associative, l'APAJH 04 a représenté les intérêts des Personnes en Situation de Handicap ou de vulnérabilité auprès :

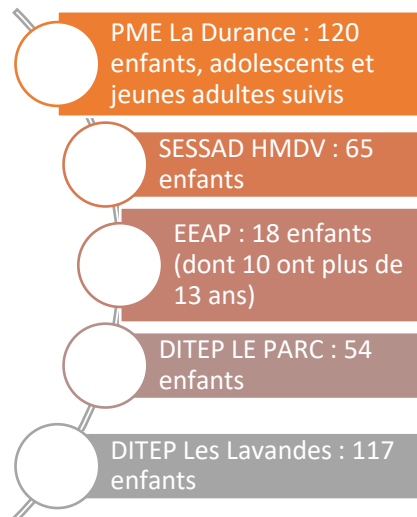
- De l'Agence Régionale de Santé (ARS) ;
- De la DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) ;
- Du Conseil Départemental 04 ;
- Des juges des tutelles et du juge pour enfants ;
- De l'Inspection Académique ;
- De la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH04), organisme qui traite de l'orientation et des compensations à apporter aux personnes en situation de handicap (enfants & adultes).

L'APAJH04 est force de proposition et de réflexion au sein :

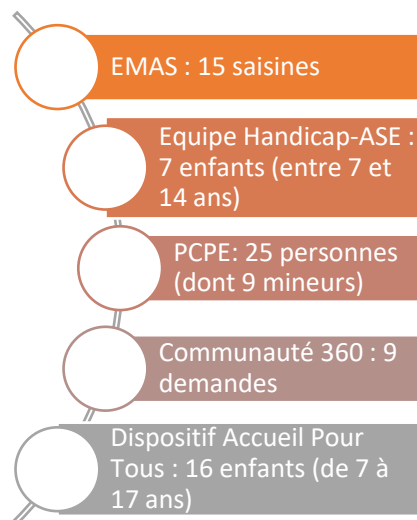
- Du PRS (Plan Régional de Santé), du PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale) et au GTSM (Groupe de Travail Santé Mentale) ;
- Du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) ;
- De la CDAPH
- De la Commission Départementale des soins psychiatriques (CDSP)
- De la Commission des Transports Publics Particuliers de Personnes (CLT3P)

2022 EN QUELQUES CHIFFRES

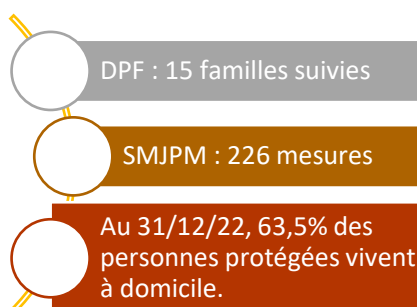
Les ESSMS APAJH04 ont suivis et accompagnés en file active 374 enfants.



A ces chiffres il faut également ajouter l'activité de nos équipes mobiles rattachées au DITEP-APAJH04.



Le SMJPM et de SDPF ont suivi et accompagné 241 situations en 2022.



- À la commission Communale d'accessibilité de Manosque ;
- De la Commission d'Accessibilité DLVA ;
- Du CREAI (Centre interrégional d'Etudes, d'Actions et d'Information ;
- De l'URIOPSS (Union Régionale, Interfédérale de Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux) ;
- De l'AIRE (Association des ITEP et de leurs Réseaux) ;
- Du Groupe de Pilotage Régional DYS ;
- De la FNAT (Fédération Nationale des Associations Tutélaires) ;
- À la commission des usagers de l'hôpital de Manosque et du Groupement Hospitalier de Territoire ;
- Au Centre Communal d'Action Sociale et de Château-Arnoux, de Forcalquier, de L'Escale et de Volonne ;
- À la Mission Locale 04 ;
- Au comité d'entente handicaps 04 ;
- De la MAIF.

✿ Conventions et partenariat (CREAI)

L'APAJO 04 a passé une convention avec le CREAI pour solliciter les appuis techniques utiles dans sa réflexion sur la transformation de son offre de service.

Elle reste également un membre actif de l'URIOPSS en sa qualité de délégué sur le département 04 et de membre du bureau de cette organisation.

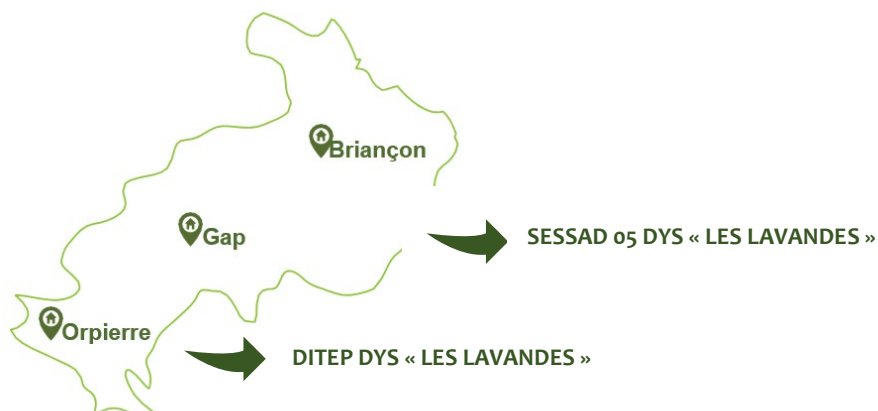


L'ENTREPRISE ADAPTEE LOU JAS

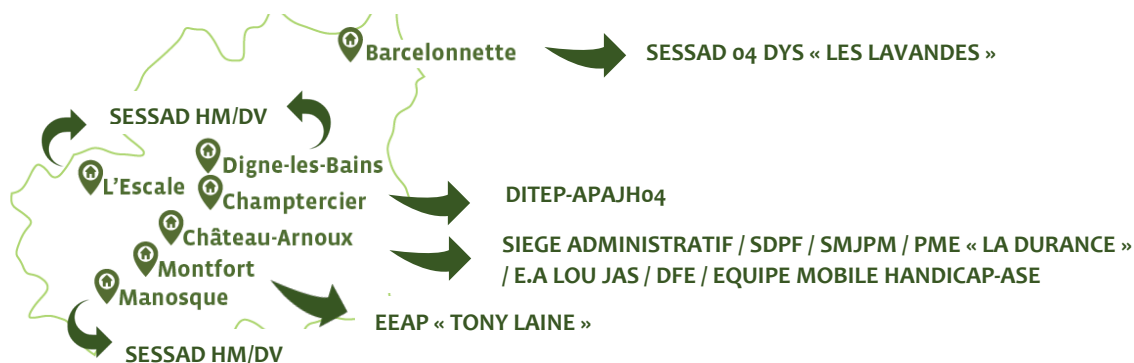
En 2022, l'entreprise de restauration Lou jas a produit **187 429 repas.**



LES ESSMS APAJH04 DANS LES HAUTES-ALPES



LES ESSMS APAJH04 DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE





2. Ressources Humaines

☀ Données Sociales

Le CSE, Comité Social et Economique, a été régulièrement convoqué et s'est réuni à 8 reprises.

Des élections ont été organisées pour le renouvellement du CSE et les résultats proclamés le 12/07/2022 ont élu 7 titulaires et 2 suppléants pour la nouvelle mandature.

La BDES (Base de Données Economiques et Sociales) a été actualisée et adressée mensuellement aux élus.

La démarche Qualité de Vie au Travail (QVT) se poursuit.

Des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) avec le délégué syndical ont été engagées et un accord d'entreprise sur le télétravail a été signé le 20 janvier 2022 et déposé auprès de la DREETS (récépissé de dépôt en date du 11/05/22).

L'index d'égalité homme/femme a été régulièrement publié. Pour l'année 2022, il est de 96/100.

Au 31/12/2022 l'APAJH04 comptait 246 salariés pour 205,94 ETP dont 15,58 ETP en CDD.

☀ Mobilisation autour de la crise des métiers

Cette année 2022 a mis en exergue de nouveau une crise des métiers majeure sur notre secteur d'activités, motivant à plusieurs reprises des alertes et des mobilisations de nos organisations représentatives (NEXEM, URIOPSS).

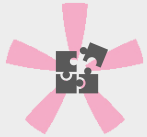
En amont de la conférence des métiers organisée par le 1^{er} Ministre M.CASTEX en février 2022, l'APAJH 04 et d'autres partenaires (dont l'ADSEA 04) se sont mobilisés pour appeler à une revalorisation des métiers de l'accompagnement et au versement d'un SEGUR pour tous. Manifestations, signature de pétition, courriers aux pouvoirs publics ont permis d'attirer la vigilance et l'attention des politiques.

Malgré une première prise en compte d'un SEGUR pour les métiers de l'accompagnement par l'Etat, d'autres salariés (secrétaires, agents techniques, chauffeurs etc.) attendent toujours une revalorisation salariale. Notre mobilisation continue donc sur ce sujet.



Le personnel et la direction de l'APAJH04 se mobilisent devant la préfecture de Digne-les-Bains le 28 septembre 2022.





3. Les projets phares de l'année 2022

✿ Réécriture du projet associatif

A l'automne 2022, l'association s'est attaquée à la réécriture de son projet associatif en articulant sa réflexion autour de trois grandes questions auxquelles le projet devra répondre :

- Qui sommes-nous ?
- Vers quoi voulons-nous aller ?
- Comment voulons-nous y aller ?

Elle a invité à participer à ce projet les administrateurs, la direction générale et les directeurs, les membres du CSE et les membres des CVS, dans une réflexion partagée et constructive.

✿ Démarche CPOM pour les établissements et services sous compétence ARS

Le 3^{ème} CPOM ARS-APAJH 04 dont la démarche de diagnostic avait été menée en avril 2021 n'a pas été signé sur cette année 2022.

Pour rappel, le CPOM est le support privilégié de dialogue entre l'ARS et les acteurs du système de santé. Il est un outil majeur de pilotage de l'organisation territoriale et de déclinaison du Projet Régional de Santé (PRS).

Un CPOM est un investissement à long terme : un CPOM prépare le CPOM suivant. C'est un outil au service du projet associatif. Il est prévu pour une durée de 5 ans.

L'année 2022 a ainsi été consacrée à :

- La validation des objectifs généraux du CPOM ;
- La préparation des fiches actions déclinant ces mêmes objectifs sur la base d'indicateurs chiffrables et évaluables.

✿ Feu vert pour le projet de Manosque par l'ARS-PACA avec subvention de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)

De nombreux échanges avec l'ARS ont eu lieu sur la question du projet de Manosque qui prévoit une installation inter-associative (ADSEA, APF-France handicap et APAJH 04), avec pour notre association un redéploiement partiel de l'activité du DITEP et de l'EEAP sur le quartier des Plantiers ainsi que des nouveaux locaux pour l'activité SESSAD et les dispositifs.

L'ARS-PACA a donné son feu vert officiel en juin 2022, encourageant par ailleurs une demande de subvention à la CNSA pour soutenir ce projet d'investissement orienté sur une meilleure offre de proximité.

Le projet initial a été revu toutefois à la baisse et comprendra finalement un regroupement de plusieurs services sans offre d'hébergement pour une superficie de 930 m² au lieu des 1 200 m² initiaux. La CNSA a accordé une subvention de 259 000 € pour ce projet principalement financé sur fonds de réserves pour un montant de 3 290 000€.



✿ Relance de la démarche qualité

En 2022, l'APAJH04 a marqué sa volonté de relancer sa démarche qualité en adéquation avec le nouveau cadre évaluatif de la HAS. C'est ainsi que la nouvelle commission Qualité de l'APAJH04 s'est réunie pour la première fois le 13 octobre 2022. L'objet étant de mettre en place un nouveau COPIL de la démarche qualité, tout en nommant un ou deux référents qualité dans chaque ESMS et services de l'association. Ce fut également l'occasion de partager ensemble et avec la direction générale le diagnostic de la démarche qualité dans chaque établissement et services, afin de créer une synergie et une dynamique associative tout en positionnant le siège administratif comme appui pour les directions de pôles et leurs nouveaux référents qualité.

Le cadre légal et les dates phares de la démarche qualité pour l'APAJH04 ont été relayés, tant au niveau du nouveau décret de la réforme des CVS que pour la notification actée par nos financeurs des échéances d'évaluation externes. Ainsi, le SMJPM et SDPF dont la tarification est déterminée par la DDETSPP, seront soumis à l'évaluation externe au 2^{ème} trimestre 2025. L'ARS a retenu, pour les établissements qui la concernent, une échéance au 3^{ème} trimestre 2026.

Dans cette perspective, en 2023, l'association prévoit de valider le règlement de fonctionnement de la commission qualité et de déployer un logiciel de gestion de la qualité. Chaque ESMS et services de l'association devront réaliser leur autoévaluation selon le nouveau cadre évaluatif de la HAS pour 2024.

✿ Lancement de l'équipe mobile Handicap ASE en partenariat avec l'ADSEA 04

En réponse à un appel à projet de 2020 et en partenariat avec l'ADSEA 04, l'équipe mobile handicap ASE est entrée en phase de fonctionnement en janvier 2022. Co-financé par l'ARS et le Conseil Départemental 04, ce projet ouvre une voie innovante aux enfants qui sont à la fois en situation de handicap et confiés à l'aide sociale à l'enfance. La prise en compte de cette double vulnérabilité a ainsi permis de déployer un accompagnement modulable et « sur-mesure » pour 7 enfants sur cette première année de fonctionnement.

Composée d'éducateurs, d'une coordinatrice, d'un psychologue clinicien et d'une infirmière, cette équipe illustre parfaitement cette nouvelle approche médico-sociale à travers un projet mobile, souple et loin du format institutionnel classique. Elle s'appuie également sur un comité technique auquel participent les cadres de direction de l'ADSEA 04.



✿ Appels à projets ARS remportés en 2022 : communauté 360, EMAS

Plusieurs appels à projets initiés par l'ARS-PACA sur le 1er semestre 2022 ont permis à l'APAJH 04 de valoriser son expertise dans l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de handicap. Dans une volonté de soutenir des réponses orientées vers le droit commun et de participer activement à une véritable transformation de l'offre, l'APAJH 04 a remporté ainsi plusieurs appels à projets avec :

Le renforcement de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation à compter de septembre 2022 permettant d'assurer une plus grande couverture sur notre département et de répondre aux besoins d'accompagnement et de soutien de l'Éducation Nationale et ses enseignants. Ce renforcement a permis de recruter 1,20 ETP supplémentaires (dont un 0,20 ETP de neuropsychologue) et de pouvoir répondre à 15 saisines sur cette année 2022 avec une activité couvrant l'ensemble du département.

La pérennisation de la « Communauté 360 Cible » à compter de septembre 2022 visant à compléter la palette de réponses possibles aux situations complexes du territoire et à orienter également les personnes vers des solutions de droit commun. Initiées lors de la crise sanitaire COVID, ces communautés ont été mises en place sur l'ensemble du territoire et regrouperont à terme des membres dits de cœur pour renforcer la palette des réponses aux situations vulnérables et complexes.

✿ D'autres événements ont également marqué cette année 2022

Un changement du logiciel métier de notre service mandataire à la protection des majeurs nécessitant des formations pour l'équipe professionnelle et des actions de paramétrage de plusieurs mois afin de mettre en place une solution efficace pour le suivi des mesures avec l'appui du logiciel MAJELIS.

Un changement de chef de production sur notre entreprise adaptée LOU JAS à compter de novembre 2022 et le renforcement de l'organisation par le recrutement d'un second de cuisine permettant de sécuriser davantage l'activité de l'entreprise. Certains contrats ont été perdus, mais de nouveaux ont été signés notamment avec la commune de LARAGNE (etc...). Le développement de la communication et la relance d'une démarche marketing seront par ailleurs des éléments clés à mettre en œuvre pour l'année 2023.





4. Perspectives 2023

✿ La finalisation du projet associatif 2024-2028

Les travaux de réécriture lancés en 2022 se finalisent et donneront lieu à une assemblée générale extraordinaire à l'automne 2023 pour présenter et valider le nouveau projet associatif APAJH 04.

Une révision des statuts de l'association est également à l'étude et sera présentée au cours de cette même assemblée.

✿ Le lancement de l'activité traiteur pour Lou Jas

Notre entreprise adaptée cherche à se diversifier et à élargir son cœur de métier par le lancement d'une activité Traiteur en complément de sa production de repas pour les communes partenaires.

La carte traiteur a été lancée en avril 2023 et une manifestation pour cette nouvelle perspective a été organisée le 25 mai dernier pour permettre à nos clients de découvrir notre savoir-faire.

Nous avons également mené plusieurs actions de modernisation et d'adaptation de notre dossier d'appel d'offres pour mieux répondre aux attentes des clients ; actions qui se poursuivront avec une page d'accueil plus lisible sur notre site pour rendre notre activité encore plus attractive.

✿ La signature du CPOM pour le 2ème trimestre 2023

Le 3ème CPOM devait normalement être signé au 31 décembre 2022. Le dialogue de gestion entre l'ARS et l'APAJH 04 pour finaliser la démarche a finalement repris au cours du 1er trimestre 2023, nécessitant une nouvelle prolongation par avenant du précédent CPOM jusqu'au 31 mars 2023.

Ce 3ème CPOM devait entrer dans sa phase de signature avant le 30 avril prochain et après validation par le conseil d'administration de l'APAJH le 18 avril dernier.

Ce CPOM s'inscrit dans une temporalité 2023-2028 avec prise en compte d'indicateurs d'activité sur l'année 2021 et 2022, l'APAJH 04 ayant déjà mené un certain nombre d'actions issues du diagnostic préparatoire au CPOM.

Son entrée en vigueur rétroactive est prévue au **1er juin 2023**. Son budget de référence sera établi sur la base de notre dernière autorisation tarifaire 2022 de l'ARS (budget 11,4M€).



Lou Jas Traiteur
Entreprise Adaptée

Evénements privés - Manifestations locales - Réunions d'entreprises
Prestations sur mesure au goût de vos envies !

Créée en 1993, Lou Jas est une Entreprise Adaptée (E.A) spécialisée dans la restauration. L'objectif est de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et de proposer un accompagnement professionnel adapté à chacun. L'équipe est encadrée par deux professionnels diplômés de l'Ecole Hôtelière dont un chef cuisinier avec le statut de Maître Restaurateur.

NOS VALEURS FONT LA DIFFERENCE

Accompagner pour une société plus inclusive
Garantir le goût et la qualité
Favoriser les circuits courts

NOS ENGAGEMENTS POUR REUSSIR VOS EVENEMENTS

Proposer des prestations «sur mesure»
Offrir une cuisine «Faite maison et saine»
Cuisiner des produits locaux et de saison



Entreprise Adaptée Lou Jas
Route de Saint-Jean - 04160 Château-Arnoux
04.92.64.08.72
loujas.servicecommercial@apajh04.fr
<https://apajh04.fr/>

Votre devis
personnalisé



✿ Les travaux de rénovation du site La Colline

Financé sur fonds de réserves (883 000€), ce projet concerne l'activité d'accueil et d'accompagnement des jeunes de + 16ans de l'IME et vise une rénovation importante du site d'hébergement La Colline située à Saint-Auban.

Ces travaux permettront à terme, d'aménager des studios et également des espaces collectifs tout en améliorant l'accessibilité et la performance énergétique du site. La finalisation des travaux est attendue pour fin 2023.

✿ La qualité de vie au Travail

L'APAJH 04 dans son dialogue social prépare actuellement un accord d'entreprise sur la qualité de vie au travail. Après un travail de diagnostic mené sous format participatif et animé par un intervenant extérieur, plusieurs axes prioritaires ont été identifiés pour améliorer les conditions de travail des salariés et la fidélisation des professionnels.

Par ailleurs, le contexte inflationniste reste au cœur de nos préoccupations en tant qu'employeur du secteur. En accord avec nos autorités de contrôle, les salariés sous conditions d'ancienneté ont perçu en mai 2023 une prime partage valeur pour soutenir leur pouvoir d'achat.



Christian MEUNIER, Administrateur
et vice-président délégué au CSE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Meunier'.

Delphine BRETON, Directrice Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delphine Breton'.

**Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
des Alpes de Haute-Provence**

1 Bis avenue du Parc – 04160 Château-Arnoux

04.92.64.44.11

association@apajh04.fr

<http://apajh04.fr>

The logo for APAJH Alpes de Haute-Provence. It features the acronym 'APAJH' in large, bold, green letters. To the left of the 'A' is a yellow starburst graphic, and to the left of the 'P' is a pink starburst graphic. Below the acronym, the text 'Alpes de Haute-Provence' is written in a smaller, green font.